Écho des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **14 (1902)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ECHO DES SOCIÉTÉS

Photo-Club de Lausanne.

Assemblée ordinaire du 27 juin 1902.

Présidence de M. Jules KREIS, président.

La séance est ouverte à 9 h. du soir au local.

Les deux précédents procès-verbaux sont adoptés.

Il est déposé sur le bureau une liste recouverte de 33 signatures de sociétaires demandant la revision de nos statuts. Une commission est nommée, qui aura à présenter des propositions à la prochaine assemblée et s'occupera aussi de la question du choix d'un nouveau local.

Pour le concours trimestriel du 30 septembre, les sujets suivants sont admis :

1° *A 2000 mètres d'altitude.*
2° *Une pinte.*
3° *Sujet libre.*

Sur la proposition de M. Légeret, une nouvelle catégorie de concurrents à nos concours est admise. Nous possédions jusqu'à maintenant la classe des travaux critiqués et primés ; dorénavant, il y sera adjoint une classe de travaux critiqués sans classification. Cette dernière est spécialement destinée aux débutants. Le bureau a reçu la démission de M. Alf. Millioud, comme archiviste. Son successeur sera désigné dans une séance ultérieure. Le cours de photographie offert à nos membres, l'hiver passé, s'est terminé à la satisfaction des auditeurs. Le professeur était M. Alb. Schnell.

L'assemblée désigne une commission chargée de l'organisation du traditionnel Arbre de Noël, que nous organiserons à l'occasion du IIIe anniversaire du Club, dans le courant de décembre. M. Légeret demande que le Comité étudie la question d'un concours de photographie à organiser sous les auspices du Photo-Club, entre tous les jeunes gens de notre ville ne faisant pas partie de la Société. Ce concours nous ferait une bonne réclame et amènerait au sein du Photo-Club un élément nouveau qui donnerait un regain d'activité dans notre association. Adopté à l'unanimité et renvoyé au Comité pour étude.

M. Wyssbrod demande qu'il soit constitué une collection de clichés de projections dont les éléments seraient fournis par ceux de nos membres qui s'occupent de cette spécialité, en leur remboursant les frais occasionnés par ce travail. Adopté.

Séance levée à 10 h. 30.

Le Secrétaire,
E. ROUGE.

Séance du 9 septembre 1902.

Présidence de M. Jules KREIS, président.

Il est donné connaissance à l'assemblée des résultats du Xe concours trimestriel :

1er prix : M. G. Duperret. *La ferme du Gret, près Lausanne.*
2e „ M. A. Morel. *La ferme des Saugealles (Montherond).*
2e „ M. E. Rouge. *Nature morte.*
2e „ M. A. Morel. *Dans les bois de Yens.*
3e „ M. C. Légeret. *Ferme près de Chexbres.*

Assemblée ordinaire du 19 septembre 1902.

Présidence de M. Jules Kreis, Président.

La séance est ouverte à 9 h. du soir au local.

Les sujets suivants sont admis pour le concours du 31 décembre :

1° *Scène vaudoise.*
2° *A la fontaine.*
3° *Sujet libre.*
4° *Projet d'en-tête de lettre pour le Photo-Club.*

L'assemblée décide, sur la proposition du Comité, d'organiser immédiatement un concours entre tous les jeunes gens âgés de moins de 20 ans ne faisant pas partie du Photo-Club. Il ne sera pas demandé de finance d'inscription. Les sujets seront libres. Il sera attribué des prix en nature aux meilleurs travaux, qui devront parvenir au Comité d'ici au 30 novembre prochain. Les concurrents seront invités à assister à la séance de connaissance des résultats. Des programmes de ce concours seront déposés chez nos fournisseurs et remis à plusieurs sociétés de jeunes gens ainsi qu'à toute personne qui en fera la demande au Comité.

M. le Dr Reiss annonce qu'il est disposé à donner cet hiver dans notre local, et cela gratuitement, une série de conférences sur les principes de la photographie théorique et pratique. Ces conférences seront complétées par des conférences données de temps à autre par des membres du Club. Une finance de 3 fr. sera demandée aux participants. La première conférence aura lieu le 15 octobre prochain.

Il est passé à la revision des statuts. Voici les principales modifications adoptées : Le Comité sera augmenté de deux membres, un vice-secrétaire et un adjoint. En outre, il est créé une commission technique, dont le nombre des membres est illimité. Elle a pour mission de s'occuper de tout ce qui concerne la science photographique et d'expérimenter tous les produits dont nous recevrions les échantillons des fabricants. Elle présentera des rapports de ses travaux aux conférences-causeries qui seront sous sa direction. A l'article concernant les nominations au comité, dans lequel les professionnels et fournisseurs d'articles photographiques ne sont pas admis, il y est fait l'adjonction suivante : " Entre dans cette catégorie toute personne dépendant d'atelier de photographie ouvert au public ou de maison de fournitures photographiques. „ La suite de la revision est renvoyée à la prochaine séance, vu l'heure avancée.

Sont désignés pour compléter le comité : MM. Louis Tétaz, comme vice-secrétaire ; Dufour-Moret, en qualité de bibliothécaire-archiviste, et Armand Morel, adjoint. M. le Dr Reiss est désigné premier membre de la Commission technique.

Séance levée à 12 h. 10.

Le Secrétaire,
E. Rouge.

Société genevoise de Photographie.

Séance du 2 octobre 1902
tenue au local ordinaire, sous la présidence de M. Bosson, président.

Membres présents : MM. Bosson, Dr Mazel, Dr Batault, Lacroix, Basin, Borrey, Faizan, Dr Reiss, J. Revilliod, Rogeat, Stahl, Legrand-Roy, Sutter et Lecoultre.

La séance est ouverte à 8 h. 20.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Commuaication du président. — M. Bosson communique un certain nombre de circulaires adressées à la Société et se rapportant à divers produits, à une exposition en Russie et au cortège de l'Escalade.

Décoration. — Le président rappelle qu'à la dernière séance on a décidé la confection d'une décoration, qui est nécessaire pour obtenir des réductions sur la compagnie P.-L.-M. La décoration a été exécutée. Elle coûte 2 fr. 50 et est obligatoire pour tous les sociétaires.

Projet de course d'automne. — M. Bosson estime que cette course doi tprofiter à notre séance de projections de novembre. Quel en sera le but ?

M. Mazel propose Coudrée. Le Dr Reiss, le pays de Lavaux.

L'assemblée renvoie au comité le choix du lieu et la date.

Séance de projections. — Cette séance doit avoir lieu au mois de novembre, une circulaire précédemment envoyée priait les membres d'envoyer au local des épreuves se rapportant aux sujets indiqués.

Le président espère que beaucoup de sociétaires feront des envois

Communication de M. Mazel. — La parole est donnée au Dr Mazel pour le récit de la course à la Flejère. Notre spirituel vice-président donne lecture d'un récit humoristique et empreint d'un sentiment pratique intense.

Il est vivement applaudi et le président le remercie chaleureusement. Il remercie également M. Mazel du cadeau qu'il a fait à la Société de son livre *La Photographie en montagne,* ouvrage excellent et dont doivent faire profit tous les amateurs de la montagne.

M. Bosson souhaite la bienvenue dans notre Société au Dr Reiss, de Lausanne, et à M. Revilliod, de Nyon. Il remercie le Dr Reiss, qui a apporté à la Société une superbe planche spécimen d'une publication qui doit être éditée à Lausanne.

Puis la séance est levée à 9 $^3/_4$ h.

Le secrétaire, T. Lecoultre.

Laboratoire. — Nous avons le plaisir d'informer les membres des Sociétés photographiques dont la *Revue* est l'organe, que la Société photographique de la région Est de Paris, à Vincennes (45, place de l'Eglise), met gracieusement son laboratoire à leur disposition, lorsqu'ils se trouveront de passage dans cette ville.

Administration, abonnements et annonces : **CORBAZ & Cie, Lausanne.**
Rédaction : **Dr R.-A. REISS, Lausanne.**